

28/62

COMMUNIQUE

Dixième anniversaire de l'entrée en fonctions de la Haute Autorité

Luxembourg, le 10 août 1962

Il y a dix ans aujourd'hui que la Haute Autorité s'est installée à Luxembourg pour prendre ses fonctions comme Exécutif de la première Communauté Européenne à caractère supranational.

A l'occasion de la séance d'installation tenue le 10 août 1952 au château de Beggen à Luxembourg, le premier Président de la Haute Autorité, M. Jean MONNET, devait déclarer notamment: "Pour la première fois, les relations se sont montrées incapables d'éliminer les antagonismes nationaux qui s'accusent inévitablement tant que les souverainetés nationales elles-mêmes ne sont pas surmontées. Aujourd'hui, au contraire, six Parlements ont décidé, après mûre délibération et à des majorités massives, de créer la première Communauté Européenne qui fusionne une partie des souverainetés nationales et les soumet à l'intérêt commun."

Dans un article publié au nom de M. Albert WEHRER, membre luxembourgeois de la Haute Autorité, à l'occasion du dixième anniversaire de l'entrée en fonctions de l'Exécutif supranational, on peut lire qu'on peut d'ores et déjà relever les résultats positifs du bilan des dix années d'activité de la Haute Autorité. "Un accroissement de la production sidérurgique des six pays de 42 millions de tonnes en 1952 à 73 millions en 1962. Un développement considérable des échanges entre les pays de la Communauté. Une action communautaire parant aux dangers de la crise charbonnière dans plusieurs pays de la Communauté. Une action sociale garantissant les travailleurs contre les conséquences des fermetures d'entreprises et finançant la construction de plus de 70.000 logements ouvriers. Un important programme de recherches dans les domaines de la sécurité, de la médecine et de l'hygiène du travail".

Et M. Wehrer de conclure: "C'est ainsi que la CECA a pu servir d'incita-

tion et de modèle pour les deux autres Communautés européennes que le Traité de Rome a créés: la Communauté Economique Européenne et l'Euratom".

A son tour, le membre allemand de la Haute Autorité, le Dr. Heinz POTTHOFF, vient d'affirmer dans un article "que c'est pour la première fois qu'on a essayé concrètement de combiner, sans de lourdes interventions bureaucratiques, les avantages de l'économie du marché avec un degré d'orientation qui s'avère nécessaire à la suite des changements structurels subis par nos économies. Abstraction faite de la solution des problèmes posés par l'intégration économique européenne, on a fait ainsi un premier pas important vers la solution du grand problème politico-économique qui se pose à notre génération au milieu du 20ème siècle".

Enfin, le Ministre de l'économie de la République Fédérale, le Professeur Ludwig ERHARD, a écrit dans un article consacré au même événement: "L'évolution qui a commencé en août 1952 qui s'est poursuivie par la conclusion des Traités de Rome sur la Communauté Economique Européenne et l'Euratom et qui a culminé dans les négociations en vue de l'adhésion d'autres nations européennes aux Communautés existantes a montré que la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier a rempli dans une forte mesure les espoirs qu'on avait nourris à son égard."